

SELARL F.D.A (FALLION – DUBREUIL), avocats
56 Place de l'Hôtel de Ville 74130 BONNEVILLE
Tél : 04.50.97.21.81
fallion-dubreuil@wanadoo.fr

Vente aux enchères publiques
à AMANCY (74)
655, route de Saint Pierre
d'une maison à usage d'habitation de 184m2 environ
comprenant 2 appartements indépendants
Mise à prix : CENT QUATRE VINGT MILLE EUROS
(180.000 €), frais en sus

Le JEUDI 13 OCTOBRE 2022 à 14 h 00

A l'audience du Juge de l'Exécution chargé des saisies immobilières du **Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (74)**, au Palais de Justice, 18 Quai du Parquet.

A la requête de **la BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES**, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L512-2 et suivants et du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 605.520.071, dont le siège social est sis 4, Boulevard Eugène Deruelle 69003 LYON, venant aux droit de la Banque Populaire des Alpes, agissant poursuites et diligences de son Directeur Général domicilié ès-qualités audit siège, ayant pour avocat constitué la SELARL F.D.A (FALLION – DUBREUIL), agissant par Me Emmanuel DUBREUIL, son co-gérant en exercice.

Désignation des biens

Sur la commune d'AMANCY, au 655 route de Saint-Pierre, **une maison à usage d'habitation avec terrain attenant**, cadastrée **section B, sous le numéro 2174**, d'une contenance de 3a 40ca.

Le bâtiment d'une surface d'environ 184m2 sur 3 niveaux comprend 2 appartements indépendants :

- ✓ au rez-de-chaussée un appartement composé d'un salon avec coin cuisine, d'une terrasse, de 2 chambres, d'une salle d'eau, d'un WC et d'une buanderie
- ✓ à l'étage et sous les combles aménagées, un appartement comprenant un hall d'entrée, un salon avec coin cuisine, une terrasse, deux chambres dont l'une avec salle d'eau ouverte, une salle de bain, une réserve et au rez-de-chaussée une cave chaufferie accessible par un escalier intérieur.

Occupation : A la date du PV de description, les lieux étaient occupés.

L'appartement supérieur était occupé par Monsieur Nasser Eddine GRAIDIA et son fils Kilian.

L'appartement du rez-de-chaussée qui était loué à Madame FRUGIER Véronique, selon bail sous seing privé du 25 mai 2018 pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} juin 2018, moyennant un loyer de 960 € par mois, est vacant depuis le 31 mai 2021.

Le tout plus amplement décrit du PV de description dressé par Maître Jean-Marie HUGON, huissier de justice, le 24 février 2021, annexé au cahier des conditions de la vente.

Visite : Par huissier, **le vendredi 23 septembre 2022 de 14 heures à 15 heures**

Enchères : (articles R.322-40 et R.322-41 du Code des Procédures Civiles d'Exécution) : elles ne seront reçues que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de BONNEVILLE (74), porteur d'un chèque de banque de **18.000,00 €** ou d'une caution bancaire irrévocable.

Renseignements :

1. **Au greffe du TJ de BONNEVILLE** (Tél : 04.50.25.48.00), où chacun peut prendre connaissance du cahier des conditions de la vente déposé le 19 mars 2021 et du PV de description y annexé (RG N° 21/00269)
2. **Au cabinet de la SELARL F.D.A. (FALLION-DUBREUIL**, avocats et sur <https://avoventes.fr/cabinet/fda-fallion-dubreuil-bonneville>

Fait et rédigé à BONNEVILLE, le 26 juillet 2022

SELARL F.D.A

SELARL F.D.A